



Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum, Suite 1.100 UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2212 200

Le 23 février 2023

OBJET : Votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (c. A-2.1) concernant des collisions routières

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 9 décembre 2022 et visant à obtenir les données des accidents survenus depuis les vingt dernières années devant le CPE la marinière entre le 203 Boul. Gérard D. Lévesque G0C 2K0 au 248 Boul. Gérard D. Lévesque G0C 2K0.

Nous vous transmettons, ci-dessous, un tableau faisant état des renseignements demandés.

Concernant les données de collisions antérieures à 2018, nous ne pouvons répondre à votre requête puisque nous ne disposons pas des données complètes, en raison que ces derniers sont soumis à un délai de conservation de cinq ans (article 1 de la *Loi sur l'accès*). Nous vous suggérons de vous référer à la Société de l'assurance automobile du Québec qui serait en mesure de pouvoir vous fournir lesdites données.

Nombre de collisions survenues entre le 203 Boul. Gérard D. Lévesque jusqu'au 248 Boul. Gérard D. Lévesque G0C 2K0 à Paspébiac et répertoriés par la Sûreté du Québec pour les cinq dernières années.

	Collisions
2018	5
2019	7
2020	15
2021	9
2022	5

Source : Direction de la gouvernance et de l'innovation technologique – Sûreté du Québec
Mise à jour : 2023-01-28

Vous trouverez, ci-joint, l'article de loi mentionné ainsi que l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Zaki M. Grigahcine
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels